

ANALYSE DES MESURES DE VITESSE
Commune de SAINT PIERRE DU VAUVRAY
RD n°162
En agglomération

Positionnement des compteurs :

- RD N°162 : PR 1+430, PR 1+800 et PR 1+930- En agglomération

Période de réalisation des mesures :

- Du 25 au 11 octobre 2022

Voici quelques définitions pour permettre une meilleure lisibilité des ressources.

Définitions :

- Vm : il s'agit de la vitesse moyenne
- V85 : c'est la vitesse la plus haute retenue après avoir extrait 15% des vitesses les plus élevées, et donc en dessous de laquelle circulent 85% des usagers, c'est la valeur la plus représentative pour décider de la pertinence d'aménager une infrastructure.

-RD N°162 : PR 1+430 :

V1 : En agglomération, sens RD 162 vers Saint Pierre du Vauvray- Limitation 50Km/h

Type de véhicule	Moyenne véh/jour	Vitesses		Usagers en excès de vitesse (en %)	Observations	Avis Direction de la mobilité
		Vm (km/h)	V85 (km/h)			
VL	1404	55,5	66,1	72,8%	Section située en en agglo avec peu de bati d'un seul coté	Les vitesses pratiquées sont cohérentes avec la configuration.
PL	22	51,5	63,4	56,7 %		

V2 : En agglomération, sens Saint Pierre du Vauvray vers RD 77 - Limitation 50Km/h

Type de véhicule	Moyenne véh/jour	Vitesses		Usagers en excès de vitesse (en %)	Observations	Avis Direction de la mobilité
		Vm (km/h)	V85 (km/h)			
VL	1298	54,6	63,9	73,6 %	Section située en en agglo avec peu de bati d'un seul coté	Les vitesses pratiquées sont cohérentes avec la configuration.
PL	17	50,4	60,6	50,4 %		

- RD N°162 : PR 1+800 :

V3 : En agglomération, sens RD 162 vers Saint Pierre du Vauvray- Limitation 30Km/h

Type de véhicule	Moyenne véh/jour	Vitesses		Usagers en excès de vitesse (en %)	Observations	Avis Direction de la mobilité
		Vm (km/h)	V85 (km/h)			
VL	1528	41,4	49,5	94 %	Section rectiligne, en sortie de virage, bâti et peu de largeur	Le V85 est un peu élevé. Un aménagement de sécurité peut être envisagé, type chicane
PL	29	37,9	48,3	84,7 %		

V4 : En agglomération, sens Saint Pierre du Vauvray vers RD 77 - Limitation 30Km/h

Type de véhicule	Moyenne véh/jour	Vitesses		Usagers en excès de vitesse (en %)	Observations	Avis Direction de la mobilité
		Vm (km/h)	V85 (km/h)			
VL	1349	42,3	50	95 %	Section rectiligne, avant virage, bâti et peu de largeur	Le V85 est un peu élevé. Un aménagement de sécurité peut être envisagé, type chicane
PL	35	39,7	49,7	88,4 %		

-RD N°162 : PR 1+930:

V5 : En agglomération, sens RD 162 vers Saint Pierre du Vauvray- Limitation 30Km/h

Type de véhicule	Moyenne véh/jour	Vitesses		Usagers en excès de vitesse (en %)	Observations	Avis Direction de la mobilité
		Vm (km/h)	V85 (km/h)			
VL	1523	32,8	42,6	78,4%	Section rectiligne, bâti et peu de largeur avant giratoire	Le V85 est un peu élevé. Un aménagement de sécurité peut être envisagé, type chicane
PL	32	29,5	39,4	66,5 %		

V6 : En agglomération, sens Saint Pierre du Vauvray vers RD 77 - Limitation 30Km/h

Type de véhicule	Moyenne véh/jour	Vitesses		Usagers en excès de vitesse (en %)	Observations	Avis Direction de la mobilité
		Vm (km/h)	V85 (km/h)			
VL	1389	32,8	40	81,0 %	Section rectiligne, bâti et peu de largeur en sortie de giratoire	Le V85 est un peu élevé. Un aménagement de sécurité peut être envisagé, type chicane
PL	19	26,5	38,3	53,8 %		

En conclusion :

La commune de Saint Pierre du Vauvray est traversée par la RD162, une cote de prêt de 200m. L'environnement peut ainsi favoriser des reprises de vitesse dès que la configuration le permet notamment en sortie de giratoire direction la RD6015 et en entrée/sortie d'agglomération avec des V85 un peu élevés. (Interruption du bâti unilatéralement, variation de la largeur de chaussée).

Un aménagement de sécurité de type porte d'entrée d'agglomération et des chicanes permettront de sécuriser la circulation ainsi que de faire ralentir les véhicules dans cette section d'agglomération.